

AIPR- Encadrant Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



Métiers et emplois visés :

Chefs de chantiers ou conducteurs de travaux

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Saliarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Obtenir l'attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux – Obligation depuis le 1^{er} janvier 2018

- Prévenir les dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux effectués dans leur voisinage
- Préparer et exécuter les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité, et en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage à ces réseaux susceptible d'entraîner des coupures des services publics (eau, électricité, gaz, téléphone...), ou des accidents pouvant toucher le personnel des entreprises de travaux ou les riverains (explosion de gaz, électrisation ou électrocution...) ou des pollutions pouvant toucher l'environnement (rejets accidentels de produits pétroliers ou de produits chimiques)

Contenu de la formation :

Administratif

- Identification, rôles et devoirs des intervenants dans un projet « à proximité des réseaux » :
- La procédure DICT en détails
- Documents Marché

Réseaux

- (Re)Connaissance des réseaux
- Marquage – Piquetage
- Cartographie

Travaux

- Techniques de travaux
- Le Guide Technique
- Les affleurants
- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommages

Sécurité

- Règles de sécurité élémentaires sur un chantier de BTP : Ça sent le gaz...

QCM

- Passage du test

Méthodes et outils pédagogiques :

Le parcours est individualisé. La durée totale est donnée à titre indicatif. Un positionnement réglementaire sera réalisé en début de parcours afin d'étudier la possibilité de réduction du nombre d'heures.

GRETA DE ROUEN

Siège social : 40, avenue du Mont aux malades - 76130 Mont-Saint-Aignan
N° SIRET : 197 600 968 00022 - N° de déclaration d'activité : 2376 P001876
Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Editée le 10/04/2021 | Page 1/2

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

7 heures

Pré-requis :

Compréhension de la langue française

Modalités d'admission :

Dossier de candidature

Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Certification du "Ministère de la transition écologique et solidaire"

Financement :

CPF
CPF transition
Financement individuel
Financement sur fonds publics
Plan de développement des compétences

Éligible au CPF

Code CPF : 235474

Tarif de référence :

175€/jour

Lieu(x) de formation :

Saint-Étienne-Du-Rouvray

Renseignements et inscriptions

Téléphone : 02 32 66 61 00
Courriel : greta.rouen@ac-rouen.fr